

« Le vote communal » de l'asbl Cultures et Santé : un outil de sensibilisation ludique pour aborder les élections d'octobre en connaissance de cause

L'échéance des élections communales d'octobre se profilant à grands pas, nombre d'acteurs de l'intégration fourbissent leurs armes de sensibilisation liées à ce scrutin. C'est le cas de l'asbl Cultures et Santé qui présentait récemment, dans les locaux du CRIC (Centre Régional d'Intégration de Charleroi), l'outil qu'elle a concocté pour expliquer les différents enjeux et domaines abordés par ces élections communales.

Cultures et Santé est une association de promotion de la santé, d'éducation permanente et de cohésion sociale qui mène des projets et développe des ressources en lien avec son objet, sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est dans le volet « éducation permanente » de ses missions que l'asbl conçoit et produit annuellement environ sept outils pédagogiques. Parmi ceux-ci figure un ensemble basé sur une affiche à trois niveaux, reprenant autant de thèmes liés à la vie communale, à savoir le processus électoral, le rôle des représentants communaux et, enfin, les tâches et services de la commune.

Deux manuels complémentaires

Le kit disponible aujourd'hui reprend ces trois volets exploitables séparément à travers une valisette, à commander ou à télécharger, appelée « Le vote communal ». Celle-ci comprend un assortiment de supports accompagnés de deux guides permettant d'assurer des animations et formations. Le guide d'animation destiné aux formateurs est, en effet, couplé avec un guide théorique, ces deux manuels séparés présentant des pistes d'animation et des concepts théoriques qui se répondent mutuellement.

Le cursus d'animation qui s'adresse à des groupes composés, de préférence, d'un maximum de quinze personnes peut démarrer par une séance de brainstorming sur l'évocation de la notion de « vote communal », suivi d'un classement des mots énoncés, par groupes de termes. Il est alors possible de lier ces mots au tableau en

trois parties, en balayant les notions que celles-ci évoquent. La première partie qui s'attache aux questions de qui va voter et de que se passe-t-il le jour du vote ? La deuxième qui se penche sur les fonctions des représentants communaux (conseil communal, collège communal, etc.). Et la troisième qui explique ce que la commune met à disposition du citoyen.

Des échanges et des mises en situation

Viennent ensuite les animations correspondant à chaque étape. Pour la première étape, il s'agit de classer par ordre chronologique un ensemble de vignettes, préalablement expliquées, représentant chacune un moment-clé du processus des élections : la campagne électorale, l'inscription des étrangers au scrutin, la présentation de la convocation électorale, le passage dans l'isoloir, etc. Il s'agit, par ce biais, de clarifier la ligne du temps du vote communal. Le contenu du manuel théorique permet de fournir en sus des explications sur différentes notions comme, par exemple, le suffrage universel. Ce volet de l'animation a pour but de répondre aux questions récurrentes du public visé qui se demande très souvent quel document amener, que faire dans l'isoloir, comment voter, etc.

L'animation relative à la deuxième partie, celle qui concerne le rôle des différents acteurs communaux est la moins ludique. Elle est constituée d'un échange sous forme de questions, avec pour objectif de détailler des données comme le rôle du conseil, du collège, du bourgmestre, la répartition des sièges, etc.

Enfin, la troisième partie, celle qui évoque les domaines d'action de la commune, est abordée via une animation basée sur un jeu de quatorze cartes représentant, sous forme d'icônes, les services de la commune : une grue pour le service travaux, un camion-poubelle pour le service immondices, des policiers pour le maintien de l'ordre, un mariage pour l'état civil, etc. L'idée est de soumettre aux participants, répartis en sous-groupes, un profil de personnage confronté à une situation particulière, en leur demandant de débattre pour déterminer auxquels de ces services communaux ces personnes seraient amenées à faire appel. Une fois cette étape terminée et les réponses expliquées à l'assemblée, une deuxième phase d'animation plonge la personne fictive dans un événement de la vie. Les mêmes

sous-groupes doivent alors déterminer à quels services supplémentaires ce changement de situation amène cette personne à faire appel.

Dominique Watrin

Plus d'informations sur « Le vote communal » : asbl Cultures et Santé – 148, rue d'Anderlecht 1000
Bruxelles – Tél. : 02 558 88 10 – <http://www.cultures-sante.be/qui-sommes-nous/presentation.html>